

Pôle Accompagnement statutaire et expertise juridique
Service Retraite

MAIRIE DE SAINT JULIA
1 PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918
31540 ST JULIA

Labège, le 11 janvier 2023

Nos réf : CC/LD/MR/IG
Objet : Adhésion au service retraite
Dossier suivi par : Isabelle GENDREU
Pièce jointe : Convention d'adhésion

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la convention d'adhésion au service retraite entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Le service retraite intervient en matière :

- D'information et de conseil aux employeurs au quotidien sur la réglementation CNRACL, RAFF et IRCANTEC, l'aide au remplissage des dossiers CNRACL, les calculs de pension normale et d'invalidité CNRACL, ... par mail, courrier, note d'information, webinaire, ...
- L'animation de séance d'information (réglementation, actualités, ...);
- L'accompagnement individuel retraite à l'attention des fonctionnaires CNRACL (calculs de pension CNRACL et RAFF, rappel des procédures de demande de liquidation, ...) sur rendez-vous, par mail ou par courrier;
- Le traitement des dossiers CNRACL (liquidation, demande d'avis préalable, ...).

Le traitement des dossiers CNRACL est soumis à une participation financière, à l'acte, fixée comme suit en application de la délibération du conseil d'administration n°2022-34 du Conseil d'Administration du 6 Juillet 2022 :

Actes	Conditions financières 1		Conditions financières 2	
	Contrôle	Réalisation	Contrôle	Réalisation
Validation de périodes	22€	64€	29€	85€
Régularisation de cotisations	22€	64€	29€	85€
Rétablissement de droits	22€	64€	29€	85€
Compte Individuel Retraite	22€	64€	57€	85€
Simulation de calcul de pension	43€	149€	57€	160€
Qualification du Compte Individuel Retraite	43€	149€	57€	160€
Demande d'avis préalable	43€	149€	57€	160€
Liquidation de pension	43€	149€	57€	160€

J'appelle votre attention sur la disposition introduite par la délibération pré citée, pour les collectivités et établissements publics d'un effectif inférieur ou égal à 5 fonctionnaires titulaires ou stagiaires au 1^{er} janvier de l'année, aucun frais de gestion ne sera perçu.


Dans le cas où vous souhaiteriez adhérer au service retraite, je vous remercie de bien vouloir signer et renvoyer au CDG les deux exemplaires de la convention.

Le service retraite se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente,




Signé électroniquement par : Sabine
GEIL-GOMEZ
Date de signature : 13/01/2023
Qualité : Présidente du CDG31

Sabine GEIL-GOMEZ